

## **Avis de détermination**

26 Mai, 2021 – Affaires mondiales Canada a publié son avis de détermination et a déterminé que le projet n'est pas susceptible de causer des effets négatifs importants sur l'environnement.

### **Avis de détermination**

**Ottawa – 26 Mai, 2021** – Affaires mondiales Canada a déterminé que le projet d'approvisionnement en eau fiable à trois colonies éloignées au nord du Pakistan n'est pas susceptible de causer des effets négatifs importants sur l'environnement.

Cette détermination reposait sur les facteurs suivants :

- Connaissances des collectivités;
- Observations reçues du public; et
- Mesures d'atténuation réalisables sur les plans technique et économique.

Les mesures d'atténuation prises en compte pour cette détermination sont les suivantes :

- Aspersion d'eau sur le sol extrait et couverture adéquate avec une bâche pendant la phase de construction.
- Épandage du sol après la construction.
- Installation adéquate (béton) et couverture de la chambre d'admission d'eau au réservoir d'eau.

Affaires mondiales Canada est convaincu que le projet est peu susceptible de causer des effets négatifs sur l'environnement.

Par conséquent Affaires mondiales Canada peut exercer ses attributions ou fournir une aide financière pour permettre au projet d'être réalisé, en tout ou en partie.